



RÉSUMÉ À DESTINATION DES DÉCIDEURS POUR L'ÉLABORATION ET LA MISE EN ŒUVRE D'UN PLAN DE MOBILITÉ URBAINE DURABLE



Table des matières

1. Qu'est-ce qu'un plan de mobilité urbaine durable?	4
2. Quels sont les avantages de la planification de la mobilité urbaine durable?	7
3. Quels sont les principaux éléments de la planification de la mobilité urbaine durable?	8
4. Par où commencer l'élaboration d'un plan de mobilité urbaine durable?	12

Notice

À propos: le présent document a été rédigé dans le cadre du projet SUMP-UP, cofinancé au titre du programme Horizon 2020, programme de l'Union européenne pour la recherche et l'innovation (accord de subvention n° 690669). Le projet SUMP-UP a été coordonné par Ana Drăguțescu (secrétariat européen de l'ICLEI).

Citation: Rupprecht Consult (éditeur), 2020. Résumé à destination des décideurs pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de mobilité urbaine durable.

Auteurs: Siegfried Rupprecht, Lasse Brand, Susanne Böhler-Baedeker, Lisa Marie Brunner, Rupprecht Consult - Forschung & Beratung GmbH. Certaines parties du présent document sont fondées sur la publication suivante: Rupprecht Consult, Lignes directrices – Élaborer et mettre en œuvre un plan de mobilité urbaine durable (2013), qui est soumise

Mise en page: Rebekka Dold, Grafik Design & Visuelle Kommunikation Oberried, Germany | www.rebekkadold.de

Photos de couverture: www.istock.com

Avertissement: les opinions exprimées dans la présente publication relèvent de la seule responsabilité des auteurs nommés et ne reflètent pas nécessairement les avis de la Commission européenne.

Droits d'auteur: la présente publication est soumise aux droits d'auteur de Rupprecht Consult - Forschung & Beratung GmbH.

Toutes les images et tous les éléments de texte de la présente publication, pour lesquels une source est fournie, sont la propriété des organisations et des individus crédités. Les auteurs souhaiteraient encourager l'utilisation généralisée des présentes lignes directrices. Le présent document peut être utilisé gratuitement, copié et redistribué sur tout support, sous réserve que a) la source soit mentionnée en utilisant la citation ci-dessus et b) l'utilisation du document redistribué soit gratuite. L'utilisation commerciale du présent document ainsi que les modifications de son contenu sont autorisées uniquement avec l'accord exprès des titulaires des droits d'auteur.

Sur le plan juridique, l'utilisation du présent document est régie par la licence Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0 (Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International). Le texte juridique de la licence est disponible à l'adresse: <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/legalcode>



Contact:

Rupprecht Consult - Forschung & Beratung GmbH
Clever Str. 13-15, 50668 Cologne/Allemagne
www.rupprecht-consult.eu
Tél. +49.221.6060550
info@rupprecht-consult.eu

Ressources concernant les PMUD

Lignes directrices relatives aux PMUD: <https://www.eltis.org/mobility-plans/sump-guidelines>

Guides thématiques relatifs aux PMUD: <https://www.eltis.org/mobility-plans/topic-guides>

«Practitioner Briefings» relatifs aux PMUD: <https://www.eltis.org/mobility-plans/practitioner-briefings>

Autoévaluation du PMUD: <https://www.sump-assessment.eu/French/start>

Mobility Academy: <https://www.mobility-academy.eu/?lang=fr>

1. Qu'est-ce qu'un plan de mobilité urbaine durable (PMUD)?

La planification de la mobilité urbaine durable est une approche stratégique et intégrée du transport urbain. Elle contribue à améliorer l'accessibilité et la qualité de vie en opérant une réorientation vers la mobilité durable. Le concept de PMUD prône un processus décisionnel factuel guidé par une vision à long terme. Ce processus exige une évaluation approfondie de la situation actuelle et des futures tendances, une vision commune assortie d'objectifs stratégiques, et un ensemble intégré de mesures se rapportant à des domaines d'action divers, notamment des mesures réglementaires, incitatives, financières, technologiques et infrastructurelles. Le concept de PMUD met particulièrement l'accent sur la participation des citoyens et des parties prenantes et sur la coopération entre les acteurs des administrations publiques et avec le secteur privé.



Un **plan de mobilité urbaine durable** est un plan stratégique conçu pour répondre aux besoins de mobilité des particuliers et des entreprises dans les villes et leurs environs, dans le but d'améliorer la qualité de vie. Il repose sur des principes d'intégration, de participation et d'évaluation, et s'appuie sur les pratiques de planification existantes.

La planification de la mobilité urbaine durable est fondée sur huit principes:

- 1 **Planification de la mobilité durable dans la «zone urbaine fonctionnelle»**
- 2 **Coopération au-delà des frontières institutionnelles**
- 3 **Participation des citoyens et des parties prenantes**
- 4 **Évaluation du fonctionnement actuel et futur**
- 5 **Définition d'une vision à long terme et d'une mise en œuvre claire**
- 6 **Développement intégré de tous les modes de transport**
- 7 **Organisation du suivi et de l'évaluation**
- 8 **Contrôle de la qualité**

La planification de la mobilité urbaine durable établit la nouvelle norme en matière de planification innovante des transports. Elle aide les villes et les régions à intégrer les modes de transport et à encourager la mobilité durable. Les PMUD contribuent à la réalisation des objectifs clés en matière de mobilité, tels que l'amélioration de la qualité de l'air, l'amélioration de l'accessibilité et de la mobilité, le renforcement de la sécurité routière, la diminution du bruit de la circulation, l'accroissement de l'efficacité énergétique et l'amélioration de la qualité de vie. Le PMUD aide les villes et les régions à réduire l'incidence de leurs modes de transport sur le climat.

La définition suivante d'un plan de mobilité urbaine a été largement acceptée en Europe et à l'échelle internationale:



Huit principes

Le concept de planification de la mobilité urbaine durable, tel que défini dans l'ensemble Mobilité urbaine, est fondé sur huit principes directeurs communément admis¹.



1 Planification de la mobilité durable dans la «zone urbaine fonctionnelle»

Les villes sont reliées à leurs environnements par les flux quotidiens de passagers et de marchandises. Cela signifie que la portée géographique d'un PMUD doit être fondée sur cette «zone urbaine fonctionnelle»², en tenant compte de la densité de population et des déplacements domicile-travail, l'objectif étant de saisir l'ensemble de la zone de trajet. Selon le contexte local, il pourrait s'agir d'une ville et de sa zone périurbaine environnante, d'une région polycentrique tout entière ou d'une autre constellation de municipalités. La planification sur la base des flux réels de passagers et de marchandises est un critère important pour l'élaboration d'un plan pertinent et global, même si les frontières municipales peuvent répondre à une logique différente et rendre difficile le respect de ce critère.

Un PMUD doit poursuivre l'objectif général d'améliorer l'accessibilité et de fournir une mobilité durable de haute qualité pour l'ensemble de la zone urbaine fonctionnelle. Un système de transport durable renforce l'accessibilité pour tous les citoyens, indépendamment de leurs revenus et de leur statut social; améliore la qualité de vie et rehausse l'attractivité de l'environnement urbain; améliore la sécurité routière et la santé publique; réduit la pollution atmosphérique et sonore, les émissions de gaz à effet de serre et la consommation d'énergie; et améliore la viabilité économique, l'équité sociale et la qualité de l'environnement.



2 Coopération au-delà des frontières institutionnelles

L'élaboration et la mise en œuvre d'un PMUD exigent un niveau élevé de coopération, de coordination et de consultation entre les différents niveaux de gouvernance et entre les institutions (et leurs services) dans la zone de planification.

¹ La présente section s'appuie fortement sur l'annexe 1 du paquet Mobilité urbaine (communication COM(2013) 913).

Les éléments fondamentaux sont les suivants:

- la coopération afin de garantir la cohérence et la complémentarité du PMUD avec les politiques et les plans mis en œuvre dans les domaines liés au transport (par exemple, planification urbaine, aménagement du territoire, services sociaux, santé, énergie, éducation, respect de la loi et maintien de l'ordre);
- une communication étroite avec les autorités compétentes à d'autres niveaux de gouvernance (par exemple, quartier, municipalité, agglomération, région et État);
- la coordination avec les fournisseurs de services de transport des secteurs public et privé.



3 Participation des citoyens et parties prenantes

Un PMUD s'attache à répondre aux besoins de mobilité des individus, habitants comme visiteurs, dans la zone urbaine fonctionnelle ainsi qu'à ceux des institutions et des entreprises situées dans cette zone. Il s'élabore selon une approche transparente et participative, associant activement les citoyens et autres parties prenantes à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan tout au long du processus. La planification participative est une condition préalable à l'appropriation par les personnes, du PMUD et des politiques qu'il promeut. Une participation précoce et active rend l'acceptation et le soutien du public plus probables, permettant ainsi de réduire au minimum les risques politiques et de faciliter la mise en œuvre.



4 Évaluation du fonctionnement actuel et futur

Un PMUD s'appuie sur une évaluation approfondie du fonctionnement actuel et futur du système de transport dans la zone urbaine fonctionnelle. Il inclut un examen complet de la situation actuelle et définit un scénario de référence qui permettra de mesurer les progrès réalisés.

² OCDE, *Definition of Functional Urban Areas (FUA) for the OECD metropolitan database*, 2013, p. 2. <http://www.oecd.org/cfe/regional-policy/Definition-of-Functional-Urban-Areas-for-the-OECD-metropolitan-database.pdf>.

Pour ce faire, le processus de planification de la mobilité urbaine durable définit des buts et des objectifs ambitieux, mais réalistes, qui sont cohérents avec la vision partagée en matière de mobilité, ainsi que des indicateurs de performance pour chacun d'entre eux. Les indicateurs sont ensuite utilisés pour évaluer les conditions actuelles et futures. Cette analyse de la situation inclut également un examen des capacités et ressources actuelles ainsi que de la structure institutionnelle pour la planification et la mise en œuvre.



5 Définition d'une vision à long terme et d'un plan de mise en œuvre clair

Un PMUD repose sur une vision à long terme des transports et de la mobilité dans l'ensemble de la zone urbaine fonctionnelle. Il couvre tous les modes et formes de transport: transports en commun et transports privés; transport de passagers et de marchandises; déplacements motorisés et non motorisés; circulation et stationnement. Il inclut également les infrastructures et les services. Un PMUD contient un plan de mise en œuvre à court terme de buts et d'objectifs au moyen de séries de mesures. Il inclut un calendrier de mise en œuvre et un budget, ainsi qu'une répartition claire des responsabilités et une indication des ressources nécessaires.



6 Développement intégré de tous les modes de transport

Un PMUD encourage le développement équilibré et intégré de tous les modes de transport, tout en donnant la priorité aux solutions de mobilité durable. Le plan présente un ensemble de mesures intégrées visant à améliorer la qualité, la sûreté, la sécurité, l'accessibilité et le rapport coût-efficacité du système global de mobilité. Un PMUD comprend des mesures infrastructurelles, techniques, réglementaires, incitatives et financières. Il couvre toutes les formes de mobilité collective (les transports publics traditionnels ainsi que de nouveaux services fondés sur le partage, y compris les nouveaux modèles économiques); la mobilité active (marche et vélo); l'intermodalité et la mobilité porte-à-porte; la sécurité routière; les véhicules en déplacement ou en stationnement; le transport de marchandises et la fourniture de services; la logistique; la gestion de la mobilité; et les systèmes de transport intelligents (STI).



7 Organisation du suivi et de l'évaluation

La mise en œuvre d'un PMUD doit être suivie de près. Les progrès accomplis vers la concrétisation des objectifs et des buts spécifiques du plan feront l'objet d'une évaluation régulière basée sur les indicateurs retenus. Un accès rapide aux données et statistiques pertinentes doit être assuré en permanence. Le suivi et l'évaluation continus de la mise en œuvre des mesures peuvent suggérer la révision des objectifs et, au besoin, des mesures correctives dans la mise en œuvre. Un rapport de suivi, communiqué aux citoyens et aux parties prenantes, rend compte des progrès accomplis dans l'élaboration et la mise en œuvre du PMUD.



8 Contrôle de la qualité

Un PMUD est un document essentiel pour le développement d'une zone urbaine. Il convient de mettre en place des mécanismes destinés à garantir la qualité professionnelle générale du PMUD et à valider la conformité du plan avec les exigences du concept de PMUD. La qualité des données et la gestion du risque au cours de la mise en œuvre requièrent une attention particulière. Ces tâches peuvent être déléguées à des contrôleurs externes de la qualité ou à une autre institution publique (par exemple, au niveau régional ou national), bien qu'elles puissent être facilitées par l'utilisation d'outils tels que l'outil d'autoévaluation du PMUD.



image © Gehl

2. Quels sont les avantages de la planification de la mobilité urbaine durable?

Création d'une ville durable

Amélioration de la qualité de vie

Il semble établi que la planification de la mobilité urbaine durable améliore la qualité de vie en milieu urbain. Des politiques bien coordonnées entraînent un large éventail d'effets positifs, tels que des espaces publics plus attrayants, une amélioration de la sécurité routière et une diminution de la pollution atmosphérique et sonore. Un environnement plus attrayant encourage aussi les citoyens à se déplacer plus souvent à pied et à vélo, ce qui améliore leur santé, et contribue même à réduire leurs dépenses.

Retombées économiques

La mobilité est un moteur essentiel de l'économie locale. L'assainissement de l'environnement et la réduction de la congestion contribuent à réduire sensiblement les coûts supportés par la communauté locale et à attirer de nouvelles entreprises et de nouveaux investisseurs. Dans un contexte de concurrence mondiale pour attirer les entreprises innovantes (et les emplois bien rémunérés), la qualité de vie d'une ville est devenue un facteur important; à cet égard, les villes durables ont un net avantage.

Contribution à la réalisation des objectifs en matière de climat et d'environnement

Un système de mobilité plus durable se traduit directement par la réduction des émissions, du bruit, de la pollution atmosphérique et de la consommation d'espace. Les villes ont un rôle à jouer dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre et dans la réponse à apporter à la crise climatique. La planification de la mobilité urbaine durable est un élément central des politiques locales et nationales en matière de climat.

Amélioration de l'accessibilité des transports

La planification de la mobilité urbaine durable est un excellent outil pour créer des solutions de transport porte-à-porte multimodales. Le regroupement des différents acteurs permet de s'assurer que les besoins en matière d'accès des citoyens et des entreprises soient effectivement satisfaits. Le PMUD contribue à assurer une bonne accessibilité des services, de l'emploi et de l'éducation pour tous les résidents, indépendamment de leurs revenus et de leur statut social. Il offre un cadre idéal pour réinventer le système de mobilité, mener à bien de nouveaux projets et mettre en œuvre des mesures complémentaires en vue d'améliorer le système de transport dans son ensemble.

Mise en œuvre du changement

Utilisation plus efficace des ressources financières

Les ressources financières étant limitées, il est essentiel que les villes adoptent les solutions présentant le meilleur rapport coût-efficacité. Le PMUD déplace le centre des préoccupations de la construction de nouvelles infrastructures routières à un éventail de mesures plus équilibré. Combiner des mesures infrastructurelles et techniques avec des mesures réglementaires, incitatives et financières permet d'atteindre les objectifs en matière de mobilité de manière bien plus efficace.

Nouvelles synergies entre secteurs et entre zones de compétence

En général, les problèmes de mobilité urbaine dépassent les frontières municipales, relèvent de plusieurs domaines d'action ou concernent un large éventail de services et d'institutions. Le PMUD instaure une culture de planification collaborative qui transcende les secteurs et les niveaux de gouvernance. Des solutions bien coordonnées permettent de répondre de manière plus appropriée à des problèmes de plus en plus complexes.

Soutien de l'opinion publique

La participation des parties prenantes et des citoyens est un élément fondamental d'un PMUD. Une administration municipale qui démontre qu'elle se préoccupe des besoins et des demandes de ses résidents et qui promeut une participation citoyenne appropriée peut obtenir un large soutien de l'opinion publique. La participation devient une source d'inspiration pour les professionnels de la planification, renforce la légitimité et réduit le risque politique d'opposition à des démarches ambitieuses.

Meilleur accès aux financements

La coopération entre des institutions publiques de différents secteurs et des acteurs privés permet de mettre en commun des ressources afin de prendre des mesures conjointes. Un PMUD aide les autorités compétentes en matière de transport à attirer des financements provenant de nouvelles sources. Les planificateurs peuvent évaluer les effets des mesures individuelles à l'aune d'indicateurs de performance clés, ce qui rend les projets de financement plus attrayants.

Planification en période d'incertitude

L'émergence de nouvelles technologies, de nouveaux modèles économiques et de nouvelles demandes des consommateurs sont autant de sources d'incertitude en matière de planification, mais des objectifs à long terme qui recueillent une large adhésion peuvent constituer un cadre d'orientation au sein duquel il est possible de définir plus systématiquement des politiques prioritaires et de sélectionner des mesures en fonction de l'évolution des circonstances.

3. Quels sont les principaux éléments de la planification de la mobilité urbaine durable?

Depuis la publication du concept de PMUD en 2013, le processus d'élaboration et de mise en œuvre d'un PMUD a été appliqué dans de nombreuses zones urbaines dans toute l'Europe (et dans le monde). Le «cycle du PMUD» représente ce processus en utilisant la métaphore visuelle d'un cadran (voir le schéma 1).

Le cycle du PMUD présente les quatre phases de la planification de la mobilité urbaine durable, chacune débutant et s'achevant par une étape clé et subdivisée en trois étapes (pour un total de douze étapes dans le cycle de planification). Ces étapes clés sont liées à une décision ou un résultat nécessaire pour passer à la phase suivante, et chacune marque l'achèvement de la phase précédente.

Toutes les étapes et activités devraient être entreprises comme éléments d'un cycle de planification régulier, dans le sens d'un processus d'amélioration continue.

Il s'agit, bien évidemment, d'une représentation idéalisée et simplifiée d'un processus de planification complexe. Dans certains cas, les étapes peuvent être exécutées quasiment en parallèle (voire réexaminées), l'ordre des tâches peut parfois être adapté à des besoins spécifiques ou une activité peut être partiellement omise lorsque ses résultats sont obtenus à partir d'un autre exercice de planification. Cela étant, le cycle du PMUD s'est imposé comme un cadre utile qui aide à structurer et à suivre le processus de planification.

Schéma 1: Les douze étapes de la planification de la mobilité urbaine durable (2e édition) – Vue d'ensemble à destination des décideurs



Première phase: Préparation et analyse

La première étape clé et le point de départ du processus du PMUD consistent, pour les décideurs politiques, à prendre la décision explicite de préparer un PMUD. Dans la première phase, les bases du processus de planification sont jetées en répondant aux questions suivantes:

Quelles sont nos ressources?

Analysez l'ensemble des ressources (humaines, institutionnelles, financières) disponibles pour la planification et mettez en place des structures de travail et de participation appropriées pour commencer. À ce stade, les décideurs doivent s'assurer que les institutions et décideurs politiques clés soutiennent l'élaboration du PMUD et contribuent à la création d'une équipe centrale de planification.

Quel est le contexte de planification?

Déterminez les facteurs qui auront une incidence sur le processus de planification, tels que les plans existants ou les exigences juridiques. Analysez les flux de circulation afin de déterminer la portée géographique du plan — et veillez à ce que les autorités voisines et les parties prenantes y soient favorables. Convenez du calendrier de planification et recrutez une aide extérieure, si nécessaire. Les activités de cette étape et de la précédente sont étroitement liées et se déroulent souvent en parallèle. Une tâche clé pour les décideurs à ce stade consiste à s'assurer que la «zone urbaine fonctionnelle» sert de zone de planification pour le PMUD. Il s'agit souvent d'une décision complexe sur le plan institutionnel et politique.

Quels sont nos principaux problèmes et perspectives?

Analysez la situation de mobilité du point de vue de tous les modes de transport et des aspects pertinents liés à la durabilité sur la base d'un ensemble approprié de sources de données actuelles. L'étape clé finale de la première phase consiste en une analyse complète des principaux problèmes et perspectives liés à la mobilité dans l'ensemble de la zone urbaine fonctionnelle.

Deuxième phase: Élaboration de la stratégie

La deuxième phase a pour objectif de définir l'orientation stratégique du PMUD en coopération avec les citoyens et les parties prenantes. Les questions essentielles de cette phase sont les suivantes:

Quelles sont les options pour l'avenir?

Analysez les changements susceptibles d'intervenir dans les facteurs externes importants pour la mobilité urbaine (par exemple, la démographie, les technologies de l'information, le climat) et élaborez des scénarios qui explorent d'autres orientations stratégiques. Les scénarios tentent de saisir l'ampleur des incertitudes qui entourent les projections afin d'obtenir une base factuelle plus solide pour les décisions stratégiques.

Quel type de ville souhaitons-nous?

Utilisez des exercices de visualisation avec les parties prenantes et les citoyens afin de développer une compréhension commune des futurs souhaitables, sur la base des résultats de l'analyse de la mobilité et des incidences des scénarios. Une vision et des objectifs communs sont les pierres angulaires de tout PMUD. Une vision est une description qualitative de la future mobilité souhaitée pour la ville, laquelle est ensuite précisée au moyen de buts concrets qui indiquent le type de changement visé. Veillez à ce que les objectifs traitent les problèmes importants et concernent tous les modes de transport dans la zone urbaine fonctionnelle. Les décideurs doivent s'impliquer activement à ce stade, car c'est là que la stratégie pour les prochaines années est décidée.

Comment déterminer la réussite du plan?

Définissez un ensemble d'indicateurs et d'objectifs stratégiques qui vous permettent de suivre les progrès dans la réalisation des buts sans qu'il soit nécessaire de collecter des quantités irréalistes de nouvelles données. Les décideurs devraient veiller à ce que les objectifs soient ambitieux, faisables, mutuellement cohérents, largement partagés par les parties prenantes et en accord avec les autres politiques publiques.

À l'issue de la deuxième phase, vous avez atteint l'étape clé d'un large partage de la vision, des buts et des objectifs. Il convient pour les décideurs, si possible, d'adopter ces priorités stratégiques afin d'assurer un cadre d'orientation stable pour la phase des mesures.

Troisième phase: Planification des mesures

À la troisième phase, le processus de planification passe du niveau stratégique au niveau opérationnel. Cette phase porte essentiellement sur les mesures visant à atteindre les objectifs et les cibles convenus. À ce stade, le PMUD est finalisé et sa mise en œuvre est préparée en répondant aux questions essentielles suivantes:

Que faudra-t-il faire concrètement?

Créez un ensemble étoffé de mesures, évaluez leur efficacité et leur faisabilité afin de sélectionner celles qui contribueront le mieux à vos buts et objectifs. Regroupez les mesures en domaines d'intervention, discutez-en avec les citoyens et les parties prenantes et évaluez-les en détail pour valider votre sélection. Planifiez le suivi et l'évaluation de chaque mesure.

Quelles actions sont requises et qui en sera responsable?

Divisez les groupes de mesures en tâches concrètes (ou «actions») et décrivez-les en détail, y compris leurs coûts estimés, leurs interdépendances et les risques associés. Dressez l'inventaire des instruments de financement et des ressources financières internes et externes pour l'ensemble des actions. Sur cette base, déterminez clairement les responsabilités, priorités de mise en œuvre et calendriers pour chaque action. À ce stade, il est essentiel de communiquer les actions aux parties prenantes et au public. Par exemple, certains projets concrets de construction peuvent être controversés, même si les buts et mesures y afférents sont soutenus par une majorité. Les décideurs sont tenus, à ce stade, d'obtenir le soutien des responsables politiques et du public en ce qui concerne les mesures et les actions du PMUD, en parvenant idéalement à un accord formel sur les responsabilités et le calendrier entre les décideurs et les principales parties prenantes.

Prêts pour la mise en œuvre?

De nombreux auteurs ont contribué aux diverses parties du PMUD. Il est temps à présent de finaliser le document et d'en contrôler la qualité. Selon les conventions de votre organisation, vous pouvez inclure un plan financier détaillé dans votre PMUD, ou créer ce plan financier en tant que processus distinct. Dans les deux cas, il y a lieu de convenir d'un budget pour chaque action prioritaire et de modalités à long terme pour la distribution des coûts et des recettes entre toutes les organisations participantes avant l'adoption du PMUD.

L'étape clé la plus importante du processus de planification conclut la phase de planification des mesures: le PMUD est adopté par les décideurs de l'organe politique compétent.

Quatrième phase: Mise en œuvre et suivi

La quatrième phase se concentre sur la mise en œuvre des mesures et actions connexes définies dans le PMUD, accompagnée d'un suivi, d'une évaluation et d'une communication systématiques. Dans cette phase, les actions sont mises en pratique en répondant aux questions essentielles suivantes:

Comment assurer une bonne gestion?

Il est nécessaire que les services et organisations responsables prévoient les détails techniques de leurs actions, entreprennent la mise en œuvre et acquièrent, au besoin, des biens et des services. Étant donné qu'un processus de mise en œuvre exige souvent la participation de nombreuses parties, une attention particulière doit être accordée à la coordination globale du processus.

Où en sommes-nous?

Un suivi systématique permettra de déterminer si les choses se déroulent comme prévu ou si des mesures correctives doivent être prises. Les programmes de mobilité innovants peuvent entraîner d'importantes perturbations (mais aussi d'importants avantages) pour les personnes qui se déplacent quotidiennement. Comprendre l'opinion publique, en maintenant un dialogue actif, est essentiel à la réussite du processus de mise en œuvre.

Qu'avons-nous appris?

La dernière étape du cycle du PMUD consiste à analyser les réussites et les échecs et à communiquer ces résultats aux parties prenantes et au public. Ce processus d'examen est également tourné vers l'avenir et tient compte des nouveaux défis et des solutions. Dans l'idéal, les décideurs s'attacheront activement à comprendre ce qui a fonctionné (et ce qui a échoué), afin que ces enseignements soient pris en considération dans la prochaine mise à jour du PMUD.

L'étape «Évaluation de la mise en œuvre des mesures» conclut le cycle du PMUD.

4. Par où commencer l'élaboration d'un plan de mobilité urbaine durable

L'élaboration et la mise en œuvre d'un PMUD constituent un processus qui fait intervenir de nombreuses parties prenantes issues de différentes parties de l'autorité de planification, politiques et non politiques. Le plan aborde le système de transport dans sa globalité, dépasse les frontières sectorielles et lance un processus de changement en vue d'une planification plus intégrée. Un processus de PMUD réussi commence donc par le ralliement des parties prenantes les plus importantes.

Prendre la décision claire d'élaborer un PMUD

L'élaboration d'un PMUD devrait commencer par la décision d'améliorer la situation actuelle en matière de mobilité et par la ferme conviction que le changement vers une plus grande durabilité est nécessaire. Dès le départ, il devrait être clair que le transport urbain n'est pas une fin en soi, mais un moyen d'atteindre des objectifs plus élevés, tels que l'amélioration de la qualité de vie et du bien-être. La décision d'élaborer un PMUD suppose toujours un engagement à l'égard des objectifs généraux suivants :

- renforcer l'accessibilité pour tous les citoyens, indépendamment de leurs revenus et de leur statut social;
- améliorer la qualité de vie et accroître l'attractivité de l'environnement urbain;
- améliorer la sécurité routière et la santé publique;
- contribuer à la réalisation des objectifs climatiques en réduisant la pollution atmosphérique et sonore, les émissions de gaz à effet de serre et la consommation d'énergie; et
- améliorer la viabilité économique, l'équité sociale et la qualité de l'environnement.

Obtenir un engagement politique

En fonction du contexte national et local, une obligation juridique au niveau national, une décision officielle de la part d'un organe politique local (tel que le conseil communautaire local) ou un engagement de l'administration locale peut être le moteur de l'élaboration d'un PMUD. En tout état de cause, un véritable engagement est une condition nécessaire à tout plan véritablement durable et efficace. En l'absence de soutien politique au niveau local, il peut être difficile de convaincre d'autres responsables politiques de soutenir le plan. Des arguments convaincants doivent donc être présentés par une personne respectée par les décideurs.

Trouver un cadre pour le PMUD

Le processus de PMUD peut aussi être déclenché par un projet ou une mesure en particulier. Lorsqu'une décision relative à un grand projet d'infrastructure (par exemple, une nouvelle ligne de tramway) ou à une innovation urbaine conséquente (par exemple, une zone à faibles émissions) est prise, il se peut que la mesure en question doive être intégrée dans un cadre de planification plus large. Un PMUD peut intégrer un grand projet dans une stratégie plus large, fournissant des mesures complémentaires, des objectifs à long terme et une approche participative. En particulier en ce qui concerne les projets de grande envergure, innovants et à forte incidence, le PMUD offre les stratégies globales de participation nécessaires pour obtenir l'adhésion de l'opinion publique aux mesures. Un projet d'infrastructure qui touche l'ensemble d'une région peut même donner un élan pour lancer un PMUD au niveau de la zone urbaine fonctionnelle avec les municipalités voisines.

Débattre des problèmes auxquels votre ville se heurte actuellement et des améliorations qu'un PMUD pourrait apporter

Une approche constructive consiste à montrer les difficultés et les problèmes auxquels la ville devra faire face si rien n'est fait, de manière à souligner les avantages présentés par le PMUD et le fait que les électeurs récompenseront les bons résultats. Afin de transmettre le sentiment d'urgence, il peut être efficace de simuler les conséquences négatives du maintien du statu quo (par exemple, en matière de congestion future et de pertes économiques qui en résultent, ou en matière d'indicateurs tels que le nombre de morts sur les routes ou d'années de vie perdues en raison de la pollution atmosphérique) et de les présenter aux responsables politiques à l'aide de cartes et de chiffres. Les changements rapides actuels induits par les technologies numériques mettent en évidence l'urgence d'élaborer une stratégie cohérente pour la mobilité durable de demain. Lors de la communication à propos des avantages, il peut s'avérer utile de faire le lien avec les problèmes prioritaires qui se posent actuellement dans votre ville, tels que la qualité de l'air, le trafic, la sécurité routière, le coût du logement ou la croissance économique, en expliquant comment un PMUD peut contribuer à les résoudre.

Envisager des mesures à petite échelle pour réaliser des progrès rapides

L'engagement politique peut être difficile à obtenir, étant donné que les avantages complets d'un PMUD ne deviennent visibles qu'après une période plus longue que le cycle électoral. Il pourrait être utile de mettre en avant la possibilité d'inclure dans le

PMUD des mesures à plus court terme, qui bénéficient d'une grande visibilité. Celles-ci peuvent rallier le soutien de l'opinion publique à court terme et déclencher une première décision en faveur de l'élaboration un PMUD. Par exemple, la transformation temporaire d'espaces publics grâce à des solutions légères et bon marché peut aider les personnes à visualiser les possibilités de changements positifs (par exemple, la réaffectation de l'espace viaire, ou la mise en place d'une piste cyclable provisoire délimitée par des pots de fleurs ou d'un «parklet», à savoir une extension du trottoir sur une place de parking).

S'inspirer de ce qui se fait dans d'autres villes

De nombreuses villes d'Europe (et du monde entier) ont dû faire face à la nécessité de prendre une première décision. Beaucoup ont décidé d'élaborer leur premier PMUD. Attirer l'attention sur les villes qui ont mené avec succès une politique de planification de la mobilité urbaine durable peut constituer un argument de poids. Le réseau des villes européennes constitue une excellente plateforme pour apprendre et s'inspirer des réussites et des échecs des autres villes.

Commencez par des étapes faciles

Si vous avez pris la décision d'élaborer un PMUD, vous avez peut-être l'impression de vous trouver au pied d'une montagne infranchissable. Au début de votre parcours, il peut être utile de vous représenter cette montagne comme une succession de petites étapes et d'objectifs réalisables. Avec ses quatre grandes phases, ses étapes et ses étapes clés, le format du cycle du PMUD vous aidera à effectuer ce parcours. Pour le bon déroulement de votre processus, les idées suivantes peuvent être utiles :

Établir des contacts et une coopération au sein de votre zone urbaine fonctionnelle

- Organisez un atelier de planification avec les acteurs de la planification des déplacements des municipalités environnantes. Toutes les municipalités ne seront pas forcément intéressées, mais, si vous entamez le processus simplement avec celles qui le sont, il se peut que les autres vous rejoignent ultérieurement.
- Recensez les problèmes communs qui nécessitent une coopération (par exemple, les itinéraires domicile-travail saturés) et réunissez-vous dans le but de trouver des solutions qui profitent à toutes les municipalités (par exemple, amélioration des correspondances entre les trains ou les bus, parc relais ou autoroutes pour vélos). Il est souvent plus facile de mettre en place une coopération autour d'un projet concret que dans le cadre de plans abstraits.

Lancer un dialogue en vue d'une coopération fructueuse au-delà des frontières institutionnelles

- Commencez à associer des collègues d'autres secteurs concernés (par exemple, l'aménagement du territoire, l'environnement, l'économie, le tourisme, les services sociaux ou la santé) aux processus de planification de la mobilité. Pour les plans stratégiques, efforcez-vous d'organiser des groupes de travail interdisciplinaires au sein desquels sont représentés les services les plus pertinents. Invitez également des représentants de secteurs connexes (par exemple, les ONG environnementales, les associations d'entreprises, les experts de la santé, la police, le conseil de la jeunesse et les représentants des établissements scolaires) aux réunions des parties prenantes.
- Recensez les défis intersectoriels. Il est souvent plus facile de mettre en place une coopération autour d'un projet concret présentant des avantages communs (par exemple, une campagne en faveur de la marche pour les enfants scolarisés prévue conjointement par les services de police, de l'éducation et de la mobilité) que dans le cadre de plans abstraits.
- Organisez une réunion avec des collègues d'autres services et discutez des avantages de l'action commune. Si un expert d'une ville pionnière est en mesure de contribuer à ces réunions, sa participation peut souvent aider à faire passer des messages, particulièrement lorsque ce dernier est issu d'une ville qui est perçue comme étant semblable à la vôtre.

Mobiliser les citoyens et les parties prenantes

- Recensez les parties prenantes concernées. Outre le grand public, il est important d'associer un groupe équilibré de représentants institutionnels, tels que les partis politiques, les citoyens et les groupes communautaires, les associations d'entreprises, les opérateurs de transport, etc.
- Recensez et associez les groupes de citoyens et de parties prenantes à un stade précoce du processus. Communiquez activement la décision d'élaborer un PMUD, mais faites aussi en sorte que les parties prenantes puissent participer au débat. Il est essentiel d'écouter et de recueillir les idées et les visions des citoyens, en particulier dans les phases de planification moins techniques, lorsque les processus sont plus ouverts et flexibles.
- Organisez une réunion de lancement du PMUD avec les parties prenantes et les citoyens dans un format interactif. Il pourrait s'agir, par exemple, d'un atelier, d'un débat public ou d'un «world café».
- Commencez à explorer les moyens de faire participer les citoyens de manière créative. Il peut notamment s'agir de formats conventionnels tels que des articles de journaux, des émissions de radio, des annonces sur des sites web, des affiches dans les espaces publics ou des lettres adressées aux citoyens, et de formats innovants tels que les médias sociaux, des courtes vidéos, un centre d'accueil ou un site web (interactif) spécifique.

Commencez à travailler à la réalisation d'une vision commune pour la ville

- Avec les citoyens et les parties prenantes, vous pouvez commencer à travailler à la réalisation d'une vision partagée. Des exercices de visualisation tels que des ateliers de recherche peuvent vous aider à développer une compréhension commune de la physionomie future de la ville et des changements nécessaires pour y parvenir.

www.eltis.org